

# Coeur de Flémalle

Le «cœur de Flémalle», oeuvre du sculpteur Robin Vokaer, a pris place sur le rond-point situé au début de la RN 677 en direction de Flémalle.

Un concours a permis de sélectionner la candidature de Robin VOKAER. En effet, le projet de l'artiste répondait de manière pertinente aux critères établis par un jury de professionnels : utilisation de matériaux emblématiques de la commune et évocation du territoire communal. Dès le départ de son processus de création, l'artiste s'est inspiré de la configuration géographique de la commune de Flémalle. Il a eu l'idée de partir du réseau de routes qui parcourt la commune et de le « relever » en une forme de cœur. La sculpture réalisée en acier rappelle le passé et dépeint le présent de la vie économique de la cité. Elle évoque aussi un cœur irrigué par les artères qui sillonnent Flémalle. Enfin, le rouge caractéristique de la couleur du système sanguin, constitue, ici, un signal marquant de l'entrée de la commune. Le rouge est aussi couleur de lutte et de résistance, deux notions qui ne sont pas étrangères à l'histoire de Flémalle.

La sculpture en acier, de 6 m de haut, pèse près de 2,5 tonnes et se compose de tôles oxycoupées d'une épaisseur de 8 mm.

**Maître de l'ouvrage** : Commune de Flémalle.

**Artiste** : Robin Vokaer.

**Situation** : RN 677, 4400 Grâce-Flémalle (BE).

**Réalisation des travaux** : 2014.

**Coût des travaux** : 50 000 euros htva.

**Mission** complète de stabilité.

